

Législature 2017-2021

Séance du 27 mai 2020

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°67

Réseau régional d'infrastructures sportives

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En automne 2017, avec l'accord du Conseil général, le Conseil communal a conclu un pacte d'emption pour l'acquisition de plusieurs parcelles à l'entrée de la Ville d'Estavayer-le-Lac, dans la zone du Château d'eau, afin de créer une zone sportive.

Début 2018, le Conseil communal a mis sur pied une Commission de la zone sportive dont le mandat était d'étudier un concept de sport pour la Commune d'Estavayer. Cette Commission a travaillé pendant plus d'une année à élaborer un projet de zone sportive qui répondait tant aux besoins de la population régionale et des sociétés, que des écoles. Mais au vu de l'ampleur du projet et des difficultés liées à l'aménagement du territoire, une nouvelle orientation a dû être prise en tenant toujours compte des besoins des acteurs sportifs mais aussi des contraintes présentes. Un atelier réunissant la Commission de la zone sportive et la Commission d'aménagement du territoire s'est déroulé en novembre dernier à cet effet.

Au mois de mars, une nouvelle séance commune avec ces deux Commissions devait avoir lieu pour finaliser un projet. Il était prévu par la suite de faire une séance spéciale d'informations au Conseil général afin de vous présenter la nouvelle orientation que comptait prendre le Conseil communal, sur la base du travail effectué en collaboration avec les deux Commissions, avant de présenter un message.

En raison du Covid-19 et de l'impossibilité de se réunir, tout a été chamboulé. Le Conseil communal, en collaboration avec ses services et sur la base de l'atelier en commun de novembre, a continué de travailler pour soumettre le fruit de ses convictions aux deux Commissions réunies qui ont pu siéger mercredi dernier. Le nouveau projet de réseau régional de sport tel que validé par le Conseil communal a obtenu l'aval des membres présents.

Comme il n'est pas possible d'organiser actuellement une séance d'informations spécifique, M. Julien Roy, Chef du secteur des sports à la Commune, va vous présenter ce soir le concept de ce réseau régional. Cette présentation se veut être une information en vue d'un message qui vous sera soumis au mois de juin. Ce message sera accompagné d'un rapport commun des deux Commissions. Ainsi, vous serez en possession de tous les documents pour en débattre et décider de la suite à donner à notre réseau régional de sport.

Afin de coordonner la communication et la diffusion de l'information, les médias ont été informés spécifiquement ce matin lors d'une conférence de presse de l'évolution de ce projet, avec embargo jusqu'à demain. La COREB a été associée à cette conférence de presse. Le communiqué de presse diffusé sera joint à cette communication, comme résumé de la présentation que va vous faire M. Roy.

Nous avons également rencontré ce jour les propriétaires et exploitants des terrains concernés ainsi que le FC Estavayer, partenaire indispensable à l'élaboration de ce projet.

Avec ce réseau multisite, le Conseil communal est convaincu d'avoir une solution optimale et réaliste, qui permettra de valoriser des infrastructures existantes et d'en développer de nouvelles afin de répondre aux besoins sportifs de la Commune et de la région.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
Eric Chassot

Conseiller communal responsable : Marlis Schwarzentrub, Dicastère Enseignement, Formation, Petite enfance

Communiqué de presse avec embargo jusqu'au 28 mai 2020

UN RESEAU REGIONAL D'INFRASTRUCTURES POUR FAIRE D'ESTAVAYER UNE DESTINATION SPORTIVE

Estavayer-le-Lac, le 27 mai 2020 – La Commune d'Estavayer ambitionne de développer au cours de ces prochaines années plusieurs infrastructures sportives sur différents sites. La première étape sera la construction d'un parc sportif et de loisirs qui contiendra notamment trois terrains de football.

La Commune d'Estavayer souhaite depuis de nombreuses années réunir plusieurs infrastructures sportives au sein d'un centre sportif régional. A cet effet, elle a conclu en 2017 un pacte d'emption pour l'acquisition de plusieurs parcelles, à l'entrée de la Ville d'Estavayer-le-Lac, dans la zone du Château d'eau, à proximité du rond-point de la Croix de Pierre.

L'idée originale de réunir sur ce site l'ensemble des infrastructures sportives projetées s'est vite heurtée aux nouvelles contraintes en matière d'aménagement du territoire. En effet, elle aurait impliqué le dézonage de 20 hectares de surfaces agricoles précieuses. Face à ce constat, le Conseil communal a décidé de recalibrer son projet, en visant à la fois une utilisation plus rationnelle du sol et une plus grande proximité avec la population. Cette réévaluation a permis de mettre en lumière un véritable potentiel de développement, avec la présence d'infrastructures à différents endroits de la Commune pour créer un réseau régional de sport avec Estavayer-le-Lac comme centre.

Ce réseau multisite s'articulera autour de trois axes : le développement des rives du lac, la valorisation des infrastructures existantes et la réponse aux besoins par la construction de nouvelles infrastructures. A ce stade, l'évaluation des besoins conduit à estimer qu'ils peuvent tous être restitués à l'intérieur du tissu bâti, moyennant quelques interventions ciblées et des changements de planification, à l'exception des terrains de football, d'une surface trop importante.

Trois terrains de football et un bikepark

La première étape de ce réseau consistera à l'utilisation d'une surface de 5 ha dans la zone du Château d'eau pour l'aménagement d'un parc sportif et de loisirs avec la présence de trois terrains de football synthétiques, et, dans le futur, d'un mur d'escalade au Château d'eau. L'espace libéré par les terrains de football actuels en Thiolleyres pourra accueillir un bikepark (diverses activités autour du vélo).

Une piscine, un hébergement et de nouvelles infrastructures sportives

Un autre site principal sera la zone de Fontany à Estavayer-le-Lac avec la présence, notamment, d'une piscine couverte de 25m, d'un fitness, d'un wellness et d'un terrain de skater-hockey couvert. Des discussions sont aussi en cours afin d'accueillir le centre romand de lutte à Bussy, vers l'Espace Quarteron. D'autres infrastructures plus petites verront aussi progressivement le jour. L'objectif est de développer, à terme, un hébergement collectif pouvant accueillir des camps sportifs.

Un message sera présenté au Conseil général du 23 juin 2020 pour obtenir le crédit d'étude nécessaire à l'aménagement de la zone du Château d'eau.

Informations : M. Eric Chassot, Syndic, 079 450 73 14
Mme Marlis Schwarzentrub, Conseillère communale du Sport, 079 518 18 89